

DERNIERE LIGNE DROITE DIFFICILE POUR LA CROATIE

Vendredi dernier, la Commission européenne a proposé aux Vingt-Sept de conclure les négociations d'adhésion avec la Croatie afin de permettre à ce pays des Balkans de rejoindre l'Union Européenne le 1^{er} juillet 2013.

La Croatie devrait ainsi devenir le 28^{ème} Etat membre de l'UE, et le deuxième issu de l'ex-Yougoslavie, après la Slovénie dont l'adhésion a eu lieu dès 2004. Pour le président croate, Ivo Josipovic, l'entrée de son pays dans l'Union devrait bénéficier à l'ensemble des Balkans, en élargissant leur espace de sécurité et de stabilité, contribuant ainsi à la réconciliation régionale.

Sur le plan économique, le gouvernement de Zagreb espère recevoir des fonds européens une manne d'environ 3,5 milliards d'euros au cours des deux premières années après son adhésion. En outre, les experts s'attendent à ce que cette perspective encourage aussi les investissements étrangers, nécessaires au redressement économique du pays, après deux années de sévère contraction provoquée par la crise économique mondiale.

Alors que les négociations sont engagées depuis octobre 2005, les deux prochaines années vont paraître très longues aux autorités croates. D'autant plus que l'opinion publique semble se rebiffer contre une européanisation « venue d'en haut », qui ne profiterait qu'aux élites : selon les derniers sondages, 45% seulement des Croates soutiennent l'adhésion de leur pays à l'UE, alors que 42% s'y opposent...

Alain MARTY

Centre d'Information Europe Direct
Chambre d'Agriculture d'Auvergne